

# HORAIRE DES FÊTES | ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

Les activités libres à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont **gratuites!**

Du 23 décembre au 5 janvier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	*Périodes LIBRE en vert	
Badminton (6) 9 h à 11 h 30	 <p><b>Le CCMSE sera fermé les 24-25-26 et 31 décembre, ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier</b></p>  <p><b>Veillez noter les annulations suivantes :</b></p> <p><b>Dimanche, 5 janvier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Badminton/pickleball à 13 h</li> </ul>			Multisport 9 h à 12 h	Pickleball (6) 9 h à 11 h 30	Multisport 9 h à 12 h	<p><b>*Périodes LIBRE en vert</b></p> <p>→ Accès gratuit et exclusif aux résidents VSAD → Aucune réservation requise → Premier arrivé/Premier servi <b>*Preuve de résidence obligatoire</b></p> <p><b>Période SUR RÉSERVATION en jaune</b></p> <p>→ Accès gratuit aux résidents VSAD → Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes → Réservation en ligne <b>obligatoire</b> pour tous <a href="https://vsad.ca/inscriptions">https://vsad.ca/inscriptions</a> <b>Résidents</b> : 3 jours à l'avance <b>Non-résidents</b> : 1 journée à l'avance <b>*Carte loisirs Sport-Plus obligatoire</b></p> <p>En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents</p> <p><b>Lieu des activités</b> Toutes les activités se tiennent au CCMSE Centre communautaire multifonctionnel secteur est 4950, rue Lionel-Groulx 418 872-0219</p> <p>Réglementation complète : </p>	
Pickleball (6) 12 h 30 à 15 h				Multisport 16 h à 18 h	Tennis (2) 13 h à 18 h 5 périodes/60 min.	Badminton (6) 12 h 30 à 15 h		Multisport 16 h à 18 h
Badminton (6) 12 h 30 à 15 h				Volleyball 16 h à 18 h	Volleyball 14 h à 16 h	Volleyball 16 h à 18 h		
Multisport 16 h à 18 h				Volleyball 16 h à 18 h				

Version : 9 décembre 2024

**SUIVEZ-NOUS** sur les réseaux sociaux



**VSAD.ca**

